

Le Bon, la Brute et le Raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la «crise» des accommodements raisonnables au Québec

Thierry Giasson, Colette Brin et Marie-Michèle Sauvageau
Groupe de recherche en communication politique
Département d'information et de communication, Université Laval

Communication présentée dans le cadre du colloque *Diversity and Democratic Politics : Canada in Comparative Perspective*, Queen's University, Kingston, 7 et 8 mai 2009.

Résumé

De mars 2006 à mai 2008, le Québec a été secoué par une crise sociale majeure associée à la gestion de la diversité culturelle. Cette crise aurait pris sa source dans une succession d'articles et de reportages d'information mettant en lumière divers cas d'accommodements juridiques ou d'ajustements administratifs accordés à des citoyens québécois issus de l'immigration dans la grande région de Montréal. Ces décisions répondaient principalement à des litiges opposant certains aspects de la pratique religieuse de requérants et l'obtention de services dans l'administration publique et parapublique (éducation, santé) québécoise. Par le biais d'une couverture étendue, les médias ont attiré l'attention de la population sur ces pratiques d'accommodement. Cette prise de conscience collective s'est ensuite traduite par une préoccupation marquée des Québécois pour la situation et la montée d'un certain malaise envers les membres des communautés immigrantes, comme l'ont indiqué plus d'une trentaine d'études d'opinion réalisées pendant la crise. La communication présente les données d'une analyse de contenu de la couverture de presse réservée dans les journaux québécois à l'opinion des Québécois sur la diversité et l'immigration au cours de la phase intensive de la crise, soit de mars 2006 à février 2007. L'étude montre que dans leur analyse des sondages d'opinion et la présentation générale des tendances de l'opinion publique sur les accommodements raisonnables, les journaux ont mis l'accent sur l'évaluation du malaise des répondants envers l'immigration et la diversité religieuse plutôt que sur l'ouverture de la population québécoise envers la diversité et sur l'apport social de l'immigration, renforçant ainsi davantage l'impression populaire qu'une crise sociale majeure se déroule et qu'un fossé existe entre les Québécois «de souche», les Québécois issus de l'immigration et les autres Canadiens.

Notre communication présente les résultats d'une analyse du traitement médiatique réservé par la presse écrite quotidienne québécoise au climat de l'opinion publique pendant le débat sur l'enjeu des accommodements raisonnables et de la gestion de la diversité culturelle qui a secoué le Québec de mars 2006 à mai 2008. Cette étude fait suite à une première analyse de contenu exhaustive de la couverture médiatique de la crise des accommodements raisonnables (Giasson *et al.*, 2008) où en redéfinissant le modèle de Peter Vasterman (2005a) sur le *media-hype* ou l'amplification médiatique, nous avons démontré que la couverture qu'ont réservée les médias québécois à la question de la gestion de la diversité au Québec relève du *tsunami médiatique*, c'est-à-dire d'une succession de vagues déferlantes incomparables en étendue et en intensité qui ont secoué la population québécoise. Ce type de couverture dévastatrice serait très rare et générerait lorsqu'elle se manifeste de très forts effets de conditionnement de l'opinion publique. Ainsi, de mars 2006 à février 2007, les médias ont accordé, sur une courte période de douze mois, une couverture très intensive à une série de cas d'accommodements juridiques ou d'ajustements administratifs envers des citoyens québécois issus de l'immigration dans la grande région de Montréal. Ces décisions d'accommodement répondaient principalement à des litiges opposant certains aspects de la pratique religieuse de requérants et l'obtention de services dans l'administration publique et parapublique (éducation, santé) québécoise.

Ce faisant, les médias ont mis la question des accommodements raisonnables à l'ordre du jour public et ont attiré l'attention de la population sur une réalité émergente : la gestion de l'immigration et de la diversité culturelle au Québec. Cette prise de conscience collective s'est ensuite traduite par une préoccupation marquée des Québécois pour la situation et la montée d'un malaise envers les membres des communautés immigrantes, comme l'ont indiqué plus d'une trentaine d'études d'opinion réalisées pendant la crise (Girard, 2008). Des portraits de cas particuliers et isolés d'accommodements largement médiatisés, une partie de la population aurait perçu une tendance généralisée des administrateurs publics à accorder des privilèges et des traitements particuliers à un nombre croissant d'individus et de groupes sur la base de leur appartenance religieuse ou ethnique. Une tendance interprétée comme une menace à l'identité, aux valeurs et aux principes de la majorité francophone québécoise.

Les bases d'un grand débat sociétal étaient ainsi jetées. Il opposerait d'un côté, les défenseurs de la primauté du modèle social majoritaire québécois francophone laïc et de l'autre, des néo-Québécois issus de l'immigration demandant certains accommodements facilitant l'exercice

de leur foi, un droit protégé par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. En février 2007, en réponse à certains propos xénophobes se faisant insistants dans l'espace public, le gouvernement du Québec a annoncé la création d'un forum officiel permettant à ce débat d'avoir lieu ailleurs que dans les médias et les sondages d'opinion. De septembre à décembre 2007, la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, mieux connue sous le vocable de Commission Bouchard-Taylor en référence aux noms de ses deux co-présidents Gérard Bouchard et Charles Taylor, a sillonné le Québec afin de permettre aux citoyens de toutes origines et obédiences de s'exprimer à la fois sur les cas précis d'accommodements présentés dans les médias et plus largement sur l'enjeu de gestion de la diversité religieuse et culturelle. En mai 2008, la Commission a présenté le rapport de ses travaux. Sa principale conclusion indiquait que si les fondements de la vie collective au Québec n'étaient pas menacés, la province avait néanmoins connu une «crise des perceptions» entre la réalité des accommodements consentis au Québec et la couverture «exceptionnellement intensive», souvent parcellaire et parfois même erronée qu'ont accordée les médias à certains de ces cas sur une très courte période (Bouchard et Taylor, 2008 : 13-23).

Notre analyse s'intéresse à cette courte période de couverture médiatique intensive réservée à la question des accommodements raisonnables et à la gestion de la diversité au Québec. Une période de douze mois, de mars 2006 à février 2007, où le concept d'accommodement raisonnable est entré dans le vocabulaire des Québécois. Une période marquée par la controverse, l'incompréhension et l'inquiétude de la majorité face au changement social que leur présentaient les médias. Les conclusions du rapport de la Commission Bouchard-Taylor semblent indiquer que ces derniers ont d'une certaine façon alimenté cette controverse. Toutefois, le rapport est plutôt discret sur les caractéristiques de la couverture médiatique ayant contribué à la «crise des perceptions». S'il parle implicitement du rôle des médias dans la création d'un effet de formation de l'ordre du jour dans l'opinion publique sur la question des accommodements raisonnables, le rapport n'en établit pas réellement la manifestation. Le lien de concomitance entre le type de couverture médiatique réservée à la crise et le conditionnement de l'opinion publique n'est donc pas clairement établi. De plus, cette relation n'a pas été systématiquement mesurée dans le cadre d'une analyse continue pendant le déroulement de la crise. Quelques enquêtes d'opinion ont toutefois été menées et leurs résultats ont été reproduits dans la presse quotidienne québécoise.

Afin de comprendre une partie du discours public sur l'opinion des Québécois envers les enjeux de diversité, d'immigration et de racisme au cours de la crise des accommodements raisonnables, notre étude examine le contenu de la couverture de presse réservée en général au climat de l'opinion publique québécoise et plus particulièrement à huit sondages dont les résultats ont été publiés pendant le déroulement de la période active de crise, soit de mars 2006 à février 2007. Comment les journaux québécois ont-ils défini le contexte de l'opinion publique au cours de la controverse des accommodements raisonnables? Quel était le contenu des sondages qu'ils ont commandités pour étudier l'état de l'opinion publique québécoise concernant la gestion de la diversité? Quels sont les thèmes et les questions mis de l'avant dans la couverture de l'opinion publique par les médias? Comme l'indique le titre de cette communication, nous posons que le traitement journalistique réservé à la mise en lumière des tendances dans l'opinion des Québécois concernant la crise des accommodements a pu suivre quatre cadrages :

1. Un portrait positif mettant l'accent sur la tolérance et l'ouverture des Québécois à l'immigration et la diversité religieuse et culturelle («Le Bon»);
2. Un cadrage négatif qui met davantage en lumière le malaise de la population avec le principe d'accommodement et la diversité religieuse et culturelle de même que la «trop grande» tolérance de la majorité francophone («La Brute»);
3. Un cadrage négatif qui révèle des attitudes de racisme et de xénophobie de la population québécoise dite «de souche» envers les Québécois issus de l'immigration («Le Raciste 1»)
4. Un cadrage négatif qui révèle des attitudes de racisme et de xénophobie des Québécois issus de l'immigration envers les Québécois d'origine canadienne française («Le Raciste 2»).

Notre analyse de l'hypothèse du tsunami médiatique a révélé qu'une faible proportion de la couverture consacrée à la controverse l'abordait en mentionnant l'ouverture, la tolérance et les réussites d'intégration des immigrants au Québec. En conséquence, nous anticipons que le traitement journalistique réservé au climat de l'opinion publique des Québécois sur la question sera conforme à la couverture générale négative et uniforme que les médias ont réservé en général à la description des événements. Nous nous attendons à relever un nombre significatif de textes qui mettront principalement l'accent sur le malaise des Québécois envers l'immigration et la gestion de la diversité, plutôt que sur l'apport positif de l'immigration pour la société d'accueil, entretenant ainsi dans l'opinion publique la perception qu'une crise sociale existe et stimulant la polarisation entre des Québécois dit de souche «trop tolérants» envers les demandes d'accommodement, en particulier pour des motifs religieux, et des

Québécois issus de l'immigration qui n'adhèrent pas aux normes sociétales laïques et égalitaires de la société québécoise.

De la diversité en Occident

L'augmentation croissante de l'immigration au sein des sociétés occidentales post-industrielles confronte quotidiennement leurs citoyens à une nouvelle diversité culturelle, religieuse, linguistique et politique. À l'instar de l'Australie et des États-Unis, le Canada est reconnu internationalement comme un pays ouvert à l'immigration. On y observe annuellement une hausse constante du nombre de naturalisation de nouveaux arrivants: 99 351 résidents permanents issus de l'immigration en 1986, 226 071 en 1996 et 251 649 en 2006 (Citoyenneté et Immigration Canada, 2008).

Dans un article publié en 2007, et qui soulève depuis la controverse, le politologue américain Robert Putnam avance qu'il existe des conséquences négatives à cette augmentation de la diversité sur le fonctionnement des sociétés d'accueil. Poussant encore plus loin sa thèse du déclin du capital social dans les sociétés occidentales, Putnam soutient que l'augmentation des seuils d'immigration et la diversité ethnique posent maintenant un défi à la stabilité de la solidarité sociale au sein des sociétés d'accueil. Depuis 1995, le chercheur maintient que les démocraties post-industrielles, et tout particulièrement les États-Unis, vivent un déclin du capital social au sein des réseaux sociaux, civiques, associatifs et politiques. Selon Putnam, ces réseaux sont d'une importance capitale pour les citoyens puisqu'ils servent de lieu de délibération et de représentation des intérêts. Putnam croit que l'augmentation de la diversité au sein de la société américaine amène les gens à court et à moyen terme à s'isoler et à s'exclure de ces réseaux. À long terme toutefois, Putnam est d'avis que les sociétés qui intégreront leurs immigrants pourront créer de nouvelles formes de solidarité sociale, basées sur la multiplicité d'identités que chaque membre apportera au groupe social. «Thus, the central challenge for modern, diversifying societies is to create a new, broader sense of "we"» (Putnam, 2007 : 139).

Les effets négatifs à court et à moyen terme de l'augmentation de la diversité ethnique dans la société américaine ont également été étudiés par Williamson (2007). La chercheuse s'est intéressée à l'impact sur les relations communautaires de l'arrivée massive d'immigrants au sein de nouvelles sociétés d'accueil généralement composées d'agglomérations urbaines de plus petite taille que celles qui reçoivent habituellement la grande majorité des nouveaux

arrivants. Son étude des immigrants mexicains dans la communauté de Yakima (État de Washington) l'a amenée à conclure que l'intégration locale des nouveaux arrivants dépendait directement de l'importance des changements démographiques au sein de la communauté d'accueil. Ainsi, parce que le nombre de nouveaux arrivants d'origine mexicaine demeure très important à Yakima, les «locaux» gardent la perception que tous les citoyens d'origine mexicaine sont étrangers à eux et ce, même si plusieurs citoyens d'origine mexicaine installés depuis longtemps sont très impliqués au sein de la communauté.

Au Québec, les difficultés liées à l'augmentation de la diversité ont pris la forme de ce vaste débat public autour de la question des «accommodements raisonnables». L'accommodement raisonnable a été défini par la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* comme un «arrangement qui relève de la sphère juridique, plus précisément de la jurisprudence; il vise à assouplir l'application d'une norme en faveur d'une personne menacée de discrimination en raison de particularités individuelles protégées par la loi» (*Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, 2007 : En ligne). Pour Potvin et ses collègues (2008), l'influence des médias dans l'éclosion du débat sur les accommodements raisonnables au Québec est indéniable. Dans une étude préparée pour la Commission, l'équipe a réalisé une analyse du contenu du traitement médiatique sur les accommodements raisonnables dans cinq journaux québécois entre mars 2006 et avril 2007, en portant une attention spécifique aux mécanismes discursifs de type racisant véhiculés dans la couverture (la dichotomie négative; l'infériorisation; la généralisation; la victimisation; le catastrophisme; la diabolisation; la légitimation politique; le désir d'expulser l'autre ou le refus du rapport social) (Potvin *et al.*, 2008 : 32). «À la lumière des ces mécanismes discursifs, souvent implicites ou même inconscients, il y a «*dérapage*» lorsqu'un discours contient un ou plusieurs de ces mécanismes, qu'ils soient explicites ou implicites.» (Potvin, 2008 *et al.* : 34). Les conclusions de l'analyse démontrent que les médias ont participé à la production de débats sur la notion des accommodements raisonnables. Les médias ont contribué à mettre ce sujet à l'ordre du jour. «L'analyse démontre aussi que plusieurs grands médias ont abordé la question des accommodements sous l'angle d'une polarisation entre les groupes minoritaires et majoritaire (cadre conflictuel), laissant supposer que certaines minorités poseraient problèmes ou menaceraient le «Nous» québécois, interpellant ainsi fréquemment les lecteurs du groupe majoritaire à travers une lecture victimisante des «événements» ». (Potvin *et al.*, 2008 : 213).

Ces constats de Potvin sont d'ailleurs largement corroborés par les résultats de notre analyse de l'hypothèse du *tsunami médiatique* (Giasson *et al.*, 2008) qui révèlent que les médias ont créé et alimenté la crise sociale au Québec sur la question de la gestion de la diversité. En confondant fréquemment les concepts d'accommodement raisonnable et d'ajustement administratif, en menant une course acharnée à la primeur au cours de l'automne 2006 et de l'hiver 2007, de même qu'en produisant une couverture négative, homogène et amplifiée de la réalité, la presse écrite québécoise a laissé croire à la population qu'un problème sociétal majeur animait le Québec. Elle a livré à ses lecteurs un portrait tronqué de la réalité de la gestion de la diversité au Québec et donc probablement contribué à conditionner de façon défavorable l'opinion publique envers les demandes d'accommodement, l'immigration et la diversité religieuse. «Ils ont produit une information uniforme composée principalement d'un cadrage thématique sur les retombées sociales d'événements isolés, où l'image archétypale était celle de la menace de l'immigration sur la société québécoise francophone majoritaire (le poignard dans la cour d'école !)» (Giasson *et al.*, 2008 : 21).

Méthodologie de recherche

Afin de relever le contenu de la couverture réservée par la presse québécoise au climat de l'opinion publique au cours de la crise, notre équipe a étudié le contenu de tous les textes (reportages, chroniques, éditoriaux, courrier des lecteurs, analyses...) traitant spécifiquement de l'état de l'opinion publique ou de sondages d'opinion analysant les enjeux liés aux accommodements raisonnables, à l'immigration et à la gestion de la diversité au Québec, publiés du 2 mars 2006 au 9 février 2007 dans les onze journaux quotidiens québécois¹. Cette période se divise en trois phases de couverture distinctes : une première vague de couverture intense allant de mars à juin 2006 où le concept d'accommodement raisonnable entre dans le discours public par l'annonce du jugement Multani de la Cour suprême du Canada, une phase d'accalmie correspondant à la période estivale de juillet à septembre 2006 où les résultats des premiers sondages d'opinion sont diffusés dans les médias, puis la dernière période très intense de couverture médiatique se déroulant d'octobre 2006 à février 2007 où les médias se

¹ La presse quotidienne québécoise compte 11 journaux. Sept d'entre eux (*La Presse*, *Le Soleil*, *Le Quotidien*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'Est*, *La Tribune* et *Le Droit*) sont publiés dans les plus grandes villes du Québec (Montréal, Québec, Saguenay, Trois-Rivières, Granby, Sherbrooke et Gatineau-Ottawa) et appartiennent au Groupe Gesca. Deux (*Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*) sont propriétés de Quebecor Media. Le journal anglophone montréalais *The Gazette* appartient au géant canadien CanWest. Enfin, le quotidien *Le Devoir* produit à Montréal et diffusé dans toute la province est indépendant.

livrent une compétition acharnée dans le traitement d'incidents associés à la gestion de la diversité dans l'espace public québécois.

Deux raisons motivent l'analyse de la couverture de la presse écrite. Tout d'abord, au Québec et au Canada, les médias électroniques (télévision et radio) ne sont pas tenus de conserver des archives de leurs reportages et émissions d'information, ce qui rend presque impossible la constitution de corpus de nouvelles suivant leur diffusion initiale. Certaines archives sont disponibles sur les sites Internet des réseaux, mais le matériau accessible est incomplet. L'analyse du corpus n'est donc pas systématique ce qui limite la fiabilité des conclusions produites. Deuxièmement, le suivi du déroulement de la crise indiquait clairement que la couverture médiatique était très largement alimentée par la presse écrite. En effet, tous les journaux étudiés se sont lancés dans une course compétitive à la primeur et ont produit leur propre série de sondages et de grandes enquêtes sur le phénomène, ce qu'ils peuvent davantage se permettre compte tenu de leurs conditions de production d'information moins rapides et plus souples que celles des médias électroniques, de même que de leurs effectifs rédactionnels plus importants.

La période étudiée est délimitée par deux événements centraux dans le déroulement de la «crise» des accommodements au Québec: le jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause Multani en mars 2006 et l'annonce par le Premier ministre du Québec Jean Charest de la création de la Commission Bouchard-Taylor le 8 février 2007. L'essentiel du développement du débat public sur l'enjeu s'est concrétisé entre ces deux points de référence. Notre analyse s'intéresse au discours médiatique sur l'opinion publique et les sondages qui ont alimenté la perception de l'existence d'un problème social des accommodements. La couverture qui suivra en 2007 et en 2008 étant davantage dirigée vers les travaux de la Commission, sur la réflexion sociale sur la crise et sur la recherche de solutions. Le corpus final à l'étude est constitué de 80 textes dont 75 font l'analyse de l'un des huit sondages d'opinion² produits pendant la période de crise.

Afin de relever le type de couverture consacré par la presse écrite aux enquêtes d'opinion, une analyse du contenu du corpus a été menée selon une grille de codification comprenant 27 variables. La date, le quotidien, le type de production, la firme de sondage, la méthodologie, le thème principal, le contenu du sondage, les groupes mis en opposition, les principales

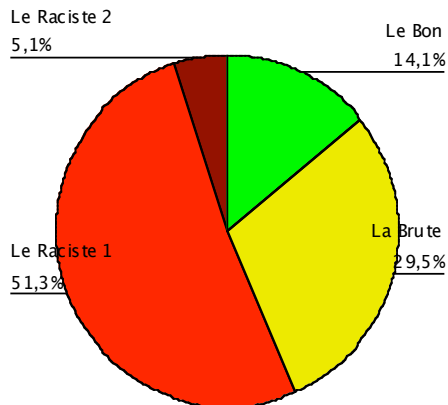
² Voir l'annexe 1 pour une présentation plus détaillée des huit sondages.

questions de sondage présentées et les intervenants de chacun des textes ont entre autres été relevés afin d'identifier le contenu de même que l'évolution de la couverture sur la période de douze mois étudiée. L'unité d'analyse privilégiée est l'article dans son ensemble. Elle permet de poser un regard spécifique sur le déroulement de la couverture médiatique dans le temps.

Les résultats

Conformément à nos attentes, les journaux québécois ont tracé un portrait négatif du climat de l'opinion publique au cours des douze mois de couverture étudiés. Ainsi, sur les 80 articles traitant directement de l'attitude de la population envers les questions d'accommodements, de gestion de la diversité, de tolérance et d'immigration, 85,9 % d'entre eux ont mis l'accent sur le malaise des Québécois envers la diversité et la «trop grande tolérance» de la société d'accueil envers les immigrants (29,5%) ou sur leur racisme (56,4%). Seulement 14,1% des articles analysés ont fait principalement référence à des prédispositions favorables de l'opinion publique envers la diversité et les situations d'accommodements ou d'ajustement.

Figure 1. Type de cadrages de l'opinion privilégiés, mars 2006-février 2007

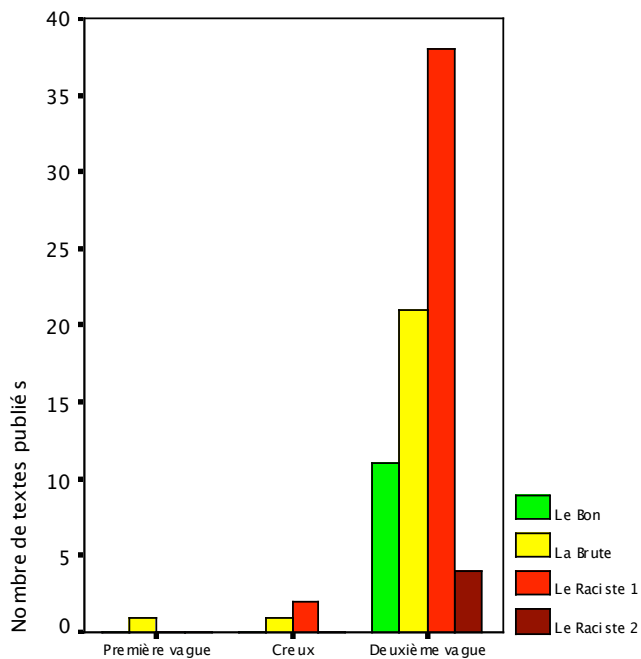


Source : *Groupe de recherche en communication politique*, avril 2009.

Huit sondages qui abordent directement les questions de diversité et d'immigration ont été rendus publics dans la presse écrite québécoise entre le 22 juillet 2006 et le 9 février 2007, soit dans la période de montée de la crise des accommodements raisonnables. Toutefois, l'objet des sondages et, conséquemment, les questions abordées dans les textes publiés par la presse ont suivi les enjeux centraux propres à chacune des phases de couverture médiatique de la «crise» des accommodements. Ainsi, alors que les concepts d'accommodement raisonnable et de gestion de la diversité religieuse faisaient leur entrée dans le discours public à la suite du

jugement Multani de la Cour suprême du Canada, les médias ont consacré leurs deux premières périodes de couverture à un traitement limité de l'état de l'opinion envers les événements. Deux enquêtes (Léger-AEC et EKOS-*La Presse-Toronto Star*) ont été menées au cours de l'été 2006, quelques mois suivant l'annonce du jugement Multani, et elles étaient consacrées très précisément à mesurer l'opinion d'échantillons de Canadiens sur la diversité religieuse au pays ou sur la présence de symboles religieux dans l'espace public (dont quelques questions spécifiques concernant le kirpan).

Figure 2. Nombre de textes publiés par type de cadrage de l'opinion privilégié selon la période de couverture



N = 80

Source : *Groupe de recherche en communication politique*, avril 2009

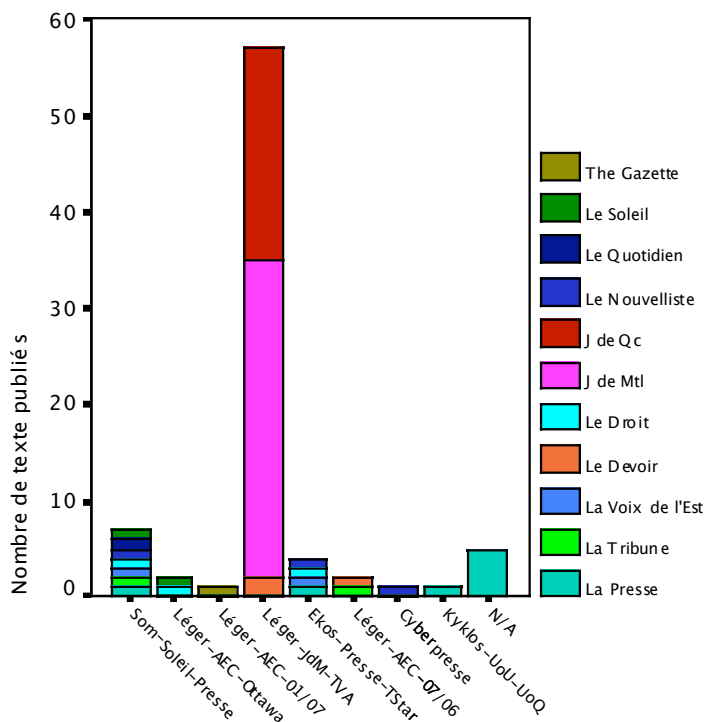
Comme le révèle la Figure 2, le portrait que tracent les médias de l'opinion publique au cours de ces deux périodes a mis l'accent sur le malaise de la population envers la gestion de la diversité religieuse, le principe d'accommodement, principalement par la publication d'éditoriaux, de chroniques ou de courriers des lecteurs défavorables à la décision de la Cour et par l'analyse des résultats des deux enquêtes d'opinion révélant que les Québécois rejettent davantage que les Canadiens les accommodements pour des motifs religieux. L'ouverture à l'immigration et aux accommodements ne sera pas abordée dans ces deux périodes de couverture médiatique du climat de l'opinion publique. D'entrée de jeu, les quotidiens du Québec laissent croire que la population du Québec est indisposée par la décision du plus haut tribunal canadien.

Les données de la Figure 2 indiquent également que le traitement journalistique de l'état de l'opinion publique s'est fortement accéléré au cours de la deuxième vague de couverture. Un constat qui vient confirmer les conclusions de notre analyse précédente sur le tsunami médiatique qui révélait une augmentation marquée de l'intensité de la couverture médiatique au cours de l'automne 2006 et des premières semaines de 2007. En effet, le nombre de textes traitant de la question a bondi. De plus, chacun des grands groupes de presse québécois (Gesca et Quebecor) a commandé une enquête visant à mesurer le niveau de tolérance des Québécois envers la diversité, dont les résultats, parfois troublants dans le cas de l'étude du *Journal de Montréal-TVA* sur le racisme, seront analysés et commentés par tous les journaux. Six enquêtes sont produites et diffusées du 29 décembre 2006 au 9 février 2007, dont trois (SOM-Le Soleil-La Presse; Léger-AEC; Léger-*Journal de Montréal-TVA*) sont publiées en rafale sur une très courte période de 15 jours. Ces analyses, produites alors que la couverture médiatique de la crise atteint une phase d'hyperactivité et met en lumière de nombreux événements d'ajustements administratifs accordés dans les services publics à des Québécois issus de l'immigration pour des motifs religieux, interrogent des échantillons québécois et canadiens sur leur niveau de tolérance envers les demandes «d'accommodements», sur la diversité, sur la gestion de l'immigration, sur le multiculturalisme, sur le racisme et sur les accommodements en matière religieuse. Les études s'arriment donc à l'actualité et tentent de relever l'opinion de répondants face à la crise identitaire dont les médias leur présentent l'évolution.

Cette intensification de la couverture s'explique par la compétition vigoureuse que se sont menée les deux grands groupes de presse québécois dans leur couverture des événements. Au cours de l'automne et de l'hiver 2006-2007, les journaux phares de ces entreprises, *La Presse* chez Gesca et *Le Journal de Montréal* chez Quebecor, ont d'ailleurs dégagé d'importantes ressources financières et humaines afin d'alimenter leur récit des événements. Ils ont multiplié les reportages et les chroniques consacrés à de nombreux incidents administratifs, présentés souvent erronément comme des exemples d'accommodements raisonnables, et ont commandé des études d'opinion visant à mesurer la réaction de la société québécoise envers ces situations dépeintes comme «abusives». Toutefois, cette vive compétition s'est déroulée en «silo» : l'enquête de Gesca n'étant analysée et commentée que dans ces constituantes et le sondage de Quebecor sur le racisme générant une large (la plus large!) couverture au sein de ses deux quotidiens *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*. Les groupes se sont

ainsi retenus de commenter les résultats et les procédures d'enquête de leurs concurrents. Le sondage Léger Marketing-*Journal de Montréal-TVA*, dont les résultats ont été publiés le 13 janvier 2007, a généré la couverture la plus intense. Plus de 71% de tous les textes publiés pendant la période de douze mois y ont fait référence. Cette enquête troublante sur le racisme et le niveau de tolérance des citoyens envers leurs voisins d'origine et d'obédience diverses, menée auprès d'un échantillon de 4200 Canadiens (dont 1000 Québécois «de souche» et 1200 Québécois issus de l'immigration), révélait que les Québécois ressentaient non seulement un malaise profond envers le principe d'accommodement raisonnable, mais qu'une majorité (59%) d'entre eux n'hésitaient pas à se dire racistes à différents degrés. Les conclusions de l'enquête ont fait l'objet d'une longue série de reportages et de chroniques dans les pages des deux quotidiens québécois de Québec, mais également de deux chroniques critiquant les résultats et la démarche de l'enquête publiées dans le quotidien montréalais indépendant *Le Devoir*.

Figure 3. Nombre de textes publiés par sondage, mars 2006-février 2007



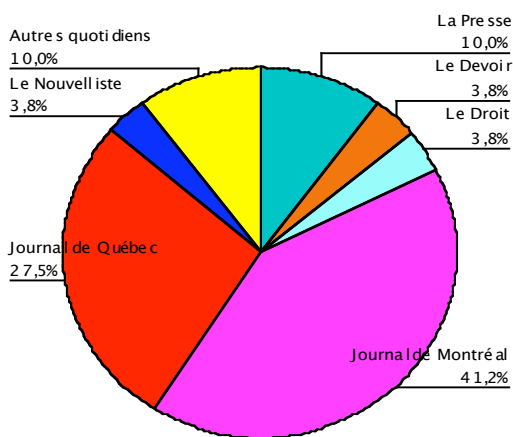
N = 80

Source : Groupe de recherche en communication politique, avril 2009

Les journaux de Québec sont ceux ayant le plus largement traité de la perception sociale des Québécois sur la gestion de la diversité dans leur couverture. Les données de la Figure 4 présentent la distribution en pourcentage du nombre de textes publiés dans les quotidiens

québécois sur la réaction de l'opinion publique au déroulement des événements. À eux deux, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* ont publié plus de 68% de tous les textes traitant des impressions et des attitudes des Québécois sur la gestion de la diversité et la tolérance. Ces deux quotidiens ont de plus privilégié un cadrage négatif du climat de l'opinion publique, telles que le démontrent les données de la Figure 5, largement alimenté par les conclusions de l'enquête d'opinion réalisée en décembre, au cours de la crise, sur le niveau de tolérance de la société québécoise envers la diversité et les demandes d'accommodement.

Figure 4. Pourcentage des textes publiés sur l'opinion publique, mars 2006-février 2007

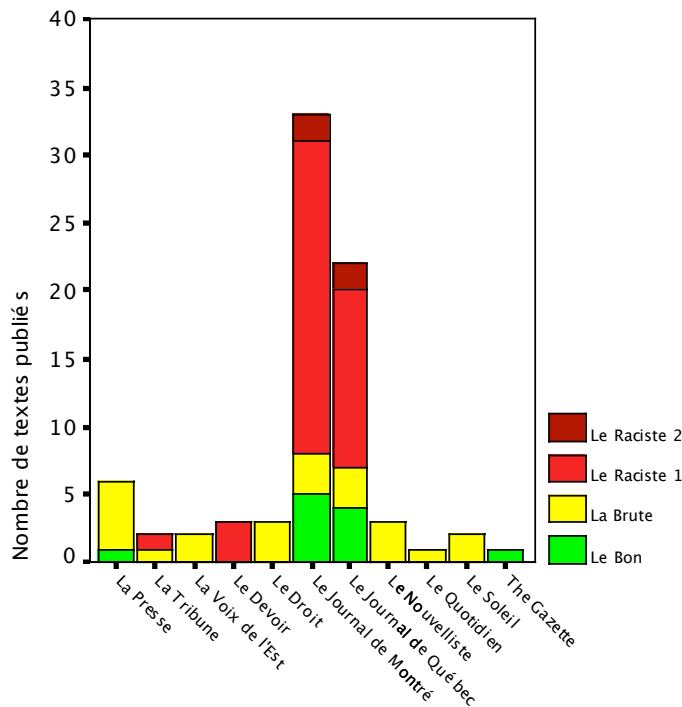


Source : *Groupe de recherche en communication politique*, avril 2009.

L'analyse du contenu de la couverture de l'opinion publique dans la presse québécoise révèle aussi que les textes publiés ont en conséquence comme objet principal de présenter ou d'analyser l'opinion des citoyens envers la gestion de la diversité (58,8 %), mais également de couvrir leurs réactions aux enquêtes commanditées par les quotidiens (31,4%). Ce second cas de figure, selon le concept du tsunami médiatique, permet aux médias d'alimenter leur couverture, de rentabiliser leurs investissements de ressources au traitement des événements, mais entretient également dans l'opinion publique l'impression qu'une crise sociale importante se déroule. C'est la base du phénomène de l'amplification médiatique résultant d'un tsunami médiatique. L'amplification se manifeste lorsque un fossé entre les événements et la nouvelle, entre la réalité et ce qui est effectivement couvert par les médias, peut être identifié. Elle renvoie à l'idée de création de la nouvelle à partir de la nouvelle, et non plus à partir de l'événement. «There is ambiguity about *covering* vs *creating* and about *cause* vs *impact*. Is it important news, or does it become important news because the media make it important? Is it real or do the media create a new reality?» (Vasterman, 2005 : 509). En

s'attardant à la réaction des citoyens aux sondages d'opinion, les médias ne couvrent plus des manifestations précises associées à la crise des accommodements raisonnables, ils génèrent plutôt un discours public sur la crise. Ils contribuent à son développement.

Figure 5. Nombre de textes publiés par quotidien selon le type de cadrage de l'opinion privilégié



N= 80

Source : Groupe de recherche en communication politique, avril 2009.

Enfin, afin de comprendre plus en détail les particularités du cadrage négatif dominant que privilégient les médias pour qualifier l'état de l'opinion publique au cours de la crise des accommodements raisonnables, nous avons relevé d'une part les groupes identitaires (Québécois/Canadiens, Québécois «de souche»/Québécois immigrant, Montréalais/Québécois des régions, francophones/anglophones) mis en opposition le plus fréquemment dans les textes sur la base de leur niveau d'ouverture à la diversité et, d'autre part, les questions de sondages les plus souvent citées dans les textes publiés par les quotidiens. Tout d'abord, l'analyse de contenu permet de relever que les mises en opposition sont fréquentes dans la couverture et permettent ainsi aux médias d'illustrer le caractère conflictuel et diviseur de la crise sociale qui secoue la société québécoise. Elles servent également à ancrer la différence d'opinion entre le Québec francophone «de souche» et les Québécois issus de l'immigration ou le reste du Canada. Elles tracent le portrait du Québec et sa majorité francophone comme étant distincts de leurs voisins dans leur conception de la gestion de la diversité, voire dans

leur ouverture à l'Autre. Une distinction souvent présentée comme un malaise, une intolérance, une xénophobie qui s'exprime dans la majorité francophone québécoise.

Tableau 1. L'objet principal des textes publiés sur l'état de l'opinion publique

	Nombre de cas	% valide	% cumulatif
Opinion des Québécois sur la diversité	24	30	30
Opinion des Canadiens sur la diversité	12	15	45
Opinion de citoyens d'ailleurs / diversité	1	1,3	46,3
Réactions de citoyens à un sondage	9	11,3	57,5
Réactions d'une personnalité / sondage (incluant les chroniqueurs)	13	516,3	73,8
Réactions des décideurs public / sondage	3	3,8	77,5
Opinion des immigrants sur Québécois	10	12,5	90
Analyse du sondage par experts	1	1,3	91,3
Analyse du sondage par firme	3	3,8	95,
Autre	4	5	100,0
	-----	-----	
Total	56	100,0	

80 cas valides, 0 cas manquant

Source : *Groupe de recherche en communication politique*, avril 2009

Tableau 2. Groupes identitaires mis en opposition dans les textes publiés

	Nombre de textes	% des réponses	% des cas
Québécois «de souche»/Québec immigrants	17	34	57,1
Montréalais/Québécois des régions	5	10	11,4
Québec/Canada	22	44	50
Francophones/Anglophones	6	12	13,6
	-----	-----	-----
Total	50	100,0	113,6

80 cas valides, 0 cas manquant

Source: *Groupe de recherche en communication politique*, avril 2009.

Enfin, l'identification des questions de sondages les plus souvent citées dans les textes permet de relever les enjeux associés à la crise des accommodements raisonnables auxquels les quotidiens accordent le plus d'importance. Le Tableau 3 présente les sujets des questions auxquelles les journalistes ont le plus souvent fait mention dans les reportages associés à la présentation de données d'enquêtes d'opinion. Deux d'entre elles émergent considérablement du lot, soit, d'une part, l'enjeu des accommodements raisonnables et de la protection des droits des minorités, abordé dans les deux premiers sondages d'opinion qui ont suivi l'annonce du jugement de la Cour suprême du Canada autorisant le port du kirpan dans une

école de Montréal et, d'autre part, celui du niveau de racisme des Québécois et des Canadiens, relevé dans le sondage Léger Marketing-*Journal de Montréal-TVA* et traité abondamment, comme le révèlent les données mentionnées précédemment, dans la série de reportages des quotidiens du groupe Quebecor.

Tableau 3. Le sujet des questions les plus souvent citées dans les textes sur les sondages d'opinion

	Nombre de cas	% des réponses	% des cas
Utilité de l'immigration au Québec	5	3,4	6,8
Opinion sur des groupes ethniques ou religieux	13	8,8	17,6
Opinion la sécurité et diversité	8	5,4	10,8
Opinion des immigrants sur les Québécois	12	8,1	16,2
Opinion sur «code de vie» d'Hérouxville	1	0,7	1,4
Accommodements et protection droits des minorités	28	18,9	37,8
Racisme des Québécois et des Canadiens	38	25,7	51,4
Pratiques religieuses et espace public	10	6,8	13,5
Discrimination envers les immigrants	6	4,1	8,1
Seuil d'immigration au Québec	6	4,1	8,1
Tolérance des Québécois face à la diversité	17	11,5	23
Volonté d'établir liens avec immigrants	4	2,7	5,4
	-----	-----	-----
Total	148	100	200

75 cas valides, 5 cas manquants (articles qui ne traitent pas d'un sondage précis)

Source: *Groupe de recherche en communication politique*, avril 2009.

Jumelé aux mises en opposition utilisées dans l'analyse des résultats d'études d'opinion, le choix des questions sondages les plus fréquemment mentionnées dans les textes publiés par les quotidiens québécois dans leur couverture de la «crise» des accommodements raisonnables semble révéler une préoccupation éditoriale de la presse écrite à privilégier un cadrage négatif et conflictuel comme mode d'illustration du climat de l'opinion publique face à la situation traitée. Ce faisant, les médias ont pu contribuer à attiser auprès de leurs lecteurs l'impression d'une division significative de l'opinion entre les Québécois «de souche», les Québécois issus de l'immigration et les autres Canadiens dans leur rapport à la diversité, leur niveau d'ouverture et leur tolérance envers le principe d'accommodement raisonnable. Ce portrait d'une opinion publique québécoise inquiète et intolérante n'aurait-il alors pas contribué à entretenir plus largement l'idée qu'une crise sociale identitaire importante secouait le Québec? En limitant leur couverture du climat de l'opinion publique à un cadrage négatif, privilégiant le récit du malaise des Québécois face à la diversité plutôt qu'à une couverture plus soutenue des initiatives d'ouverture sur l'Autre et des réussites de

l'intégration, les quotidiens québécois n'ont-ils pas en fait directement contribué à entretenir voire solidifier ce malaise?

Conclusions

Les résultats de notre analyse de la couverture médiatique réservée par les quotidiens québécois à l'état de l'opinion publique sur la question des accommodements raisonnables permettent d'étoffer l'étude que mène actuellement le *Groupe de recherche en communication politique* de l'Université Laval sur le phénomène de l'amplification médiatique. En identifiant les particularités du traitement que la presse écrite a réservé aux formes d'expression de l'opinion publique dans ses textes, nos données offrent une première compréhension de l'évolution de l'opinion des Québécois face à la «crise sociétale» dont leur parlaient abondamment les médias. Nos analyses précédentes (Giasson *et al.*, 2008) ont démontré que la presse quotidienne a considérablement amplifié l'importance du problème des accommodements raisonnables aux Québec. En fait, elle aurait contribué à générer un tsunami médiatique sur cet enjeu, composé de trois vagues successives de couverture et où chacune gagne en force sur la précédente en présentant plus de textes et une couverture davantage concentrée et uniforme dans son contenu.

Une fois ce constat émis, il faut envisager les conséquences sociales du phénomène. Dans son modèle de l'amplification médiatique, Vasterman identifie quatre conséquences néfastes des *media-hypes* sur la qualité et la diversité de l'information accessible aux citoyens. Premièrement, il note que la couverture accordée à la situation traitée dans les médias est disproportionnée par rapport à son existence véritable dans la réalité. Les médias consacrent ainsi une attention indue à un événement et génèrent une ampleur de couverture que la réalité de l'actualité ne justifie pas. Deuxièmement, la couverture amplifiée finit par ne plus porter sur les faits et l'actualité, mais plutôt sur une réalité parallèle faite de cas similaires passés et de réactions à la couverture. L'enjeu est nourri par les médias eux-mêmes et non plus par le déroulement d'événements factuels. Le troisième problème associé au phénomène de l'amplification médiatique relève du décalage entre le nombre d'incidents rapportés dans la couverture et le nombre d'incidents qui surviennent effectivement. Ainsi, tout incident qui semble apparenté au thème initial reçoit une attention médiatique soutenue, ce qui alimente l'impression qu'une problématique importante se déroule. Enfin, conséquence ultime résultant des précédentes, le phénomène d'amplification médiatique crée artificiellement des crises sociales. Les médias jouent alors un rôle central au sein de l'événement : ils ne font pas

que rapporter celui-ci, mais ils contribuent à sa création. «The media themselves play a central role in the development of the event, the issue, the social problem or the scandal, because they create this massive news wave, which has all kinds of consequences for the social actors involved » (Vasterman, 2005 : 510).

Ces quatre principaux problèmes de l'amplification médiatique prennent une couleur encore plus dramatique lorsque l'on considère l'importance des médias dans le processus de la formation de l'opinion publique. Depuis les années soixante-dix, de nombreuses études répertorient les manifestations d'effets importants des médias sur la formation de l'opinion publique. Les travaux de Zaller (1992) ont largement contribué à la réflexion sur cette question. Selon le chercheur américain, les citoyens n'ont parfois ni le temps ni les compétences, ni les moyens de s'informer des débats publics qui ont cours et d'évaluer la qualité des informations qui leur sont soumises. Ces citoyens sont portés par la vague des enjeux qui font le plus de bruit dans les médias. Leur capacité d'analyse critique des événements est limitée et ils intègrent donc assez facilement le discours dominant des élites reproduit dans les médias. Zaller pose donc qu'une offre médiatique diversifiée et présentant au citoyen une analyse approfondie des événements peut servir de rempart à la domination des élites. Toutefois, les médias sont également dépendants de ces élites qui sont les sources à partir desquelles les journalistes élaborent l'information. Jumelé au phénomène de création de la réalité associé à l'amplification médiatique, cette situation n'augure rien de bon pour la qualité de l'information à laquelle ont accès les citoyens. En situation de *media-hype* ou de tsunami médiatique, ils sont ainsi confrontés à un portrait déformant de la réalité. Dès lors, le citoyen peut difficilement évaluer correctement le récit des événements et prendre des décisions éclairées puisque son tout premier mécanisme de surveillance sociétale, la presse, n'assure plus sa mission démocratique de livraison d'une information vraie, juste et diversifiée.

Au Québec, de mars 2006 à février 2007, les quotidiens québécois ont généré un tsunami médiatique sur la question des accommodements raisonnables et ils ont présenté à la population l'image d'une opinion publique divisée, intolérante et inquiète face à la gestion de la diversité et à l'immigration. Notre analyse a permis de relever ces caractéristiques de la couverture médiatique de l'enjeu. Toutefois, nous n'avons pas étudié directement l'impact de la couverture sur la formation de l'opinion publique sur la question des accommodements raisonnables. Comme nous le relevons dans cette étude, quelques sondages d'opinion ont été

réalisés au cours des douze mois de développement de la «crise». Cependant, des données d'enquête systématiques et comparables permettant de mesurer l'évolution de l'opinion publique québécoise tout au long du déroulement des événements n'existent pas. Néanmoins, à l'aune des constats de Vasterman, il est possible de postuler que la presse écrite québécoise a pu contribuer à définir la perception des citoyens sur cet enjeu émergent et souvent éloigné de leur expérience quotidienne, en particulier pour les citoyens québécois de l'extérieur de Montréal où le seuil de population issue de l'immigration est encore très faible. Ce faisant, les quotidiens québécois ont probablement participé à la création et au développement de la crise sociale des accommodements raisonnables et, plus involontairement, ils ont alimenté la crise de perceptions de nombreux citoyens du Québec sur la réalité de la gestion de la diversité dans la province.

Quels sont les facteurs qui encouragent l'expression de cette dynamique d'amplification médiatique ? Qu'est-ce qui stimule le corps journalistique à braquer son attention aussi intensément et uniformément sur certains enjeux sociaux ? Selon Vasterman (2005a et 2005b), la nature des événements rapportés n'y contribuerait pas. Les *media hypes* pouvant être déclenchés indifféremment par des événements banals (cas isolés de violence urbaine) ou extraordinaires (catastrophes ou épidémies). Nous pensons au contraire, telles que l'indiquent les conclusions des études sur les effets de formation d'ordre du jour et de saillance des médias sur l'opinion publique (Iyengar et Kinder, 1988 ; Soroka, 2002 ; Potvin *et al.* : 196), que les tsunamis médiatiques s'appliqueraient davantage à des enjeux d'actualité qui sortent de l'ordinaire, rompent avec l'expérience quotidienne des journalistes et de leurs publics, et paraissent remettre en cause les conventions sociales ou l'ordre établi. La question des accommodements raisonnables et de la gestion de la diversité s'inscrit dans cette catégorie d'enjeux. Une analyse plus poussée d'autres instances de tsunamis médiatiques permettrait d'alimenter la réflexion sur la nature des événements qui contribuent à l'émergence de ce modèle de couverture journalistique.

Références bibliographiques

Bouchard, Gérard et Charles Taylor (2008). *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. Rapport abrégé de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles Québec, Québec.

Citoyenneté et immigration Canada (2008). *Faits et chiffres 2006. Aperçu de l'immigration: Résidents permanents*. Site Web de Citoyenneté et immigration Canada. [En ligne] <<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2006/permanents/01.asp>> (page consultée le 7 octobre 2008).

Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (2007). *Glossaire*. Site Web de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. [En ligne] <<http://www.accommodements.qc.ca/documentation/glossaire.html>> (page consultée le 25 octobre 2008).

Giasson, Thierry, Colette Brin, Marie-Michèle Sauvageau (2008). *La couverture médiatique des accommodements raisonnables dans la presse écrite québécoise. Vérification de l'hypothèse du tsunami médiatique*. Communication présentée dans le cadre du congrès conjoint de l'*American Council for Québec Studies* et de l'*Association for Canadian Studies in the United States*. Québec, Novembre.

Girard, Magali (2008). *Résumé des résultats de sondages portant sur la perception des Québécois relativement aux accommodements raisonnables, à l'immigration, aux communautés culturelles et à l'identité canadienne française*. Université McGill. Rapport remis à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Iyengar, Shanto et Donald Kinder (1988). *News that Matters : Television and American Opinion*, Chicago : University of Chicago Press.

Potvin, Maryse, Marika Tremblay, Geneviève Audet et Éric Martin (2008). *Les médias écrits et les accommodements raisonnables : L'invention d'un débat. Analyse du traitement médiatique et des discours d'opinion dans les grands médias (écrits) du Québec sur les situations reliées aux accommodements raisonnables, du 1er mars 2006 au 30 avril 2007*. Université de Montréal. Rapport remis à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.

Putnam, Robert D. (2007). «*E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-first Century. The 2006 Johan Skytte Prize Lecture*», *Scandinavian Political Studies*, 30(2), 137-174.

Soroka, Stuart (2002). *Agenda-setting Dynamics in Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press.

Vasterman, Peter L. M. (2005a). «*Media-Hype. Self-Reinforcing News Waves, Journalistic Standards and the Construction of Social Problems*», *European Journal of Communication*, 20(4), 508-530.

Vasterman, Peter L. M. (2005b). «*The Role of the Media and Media Hypes in the Aftermath of Disasters*», *Epidemiologic Reviews*, 27(1), 107-114.

Zaller, John R. 1992. *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge: Cambridge University Press, 367 p.

Annexe 1

Présentation détaillée des huit sondages d'opinion traités dans la couverture de presse, mars 2006-février 2007

1. Sondage Léger Marketing-Association d'études canadiennes sur l'opinion de 1504 Canadiens concernant les groupes religieux (11 au 16 juillet 2006). Résultats publiés initialement dans *Le Devoir et La Tribune* le 22 juillet 2006.
2. Sondage Ekos-*La Presse-Toronto Star* sur l'opinion de 1004 Canadiens concernant la présence de symboles religieux dans l'espace public (12-14 sept 2006). Résultats publiés initialement dans *La Presse* le 22 septembre 2006.
3. Sondage SOM-*Le Soleil-La Presse* sur l'opinion de 1000 Québécois concernant les accommodements raisonnables et la gestion de la diversité (13 au 20 décembre 2006). Résultat publiés initialement dans *La Presse* et *Le Soleil* le 29 décembre 2006.
4. Sondage Léger Marketing-Association d'études canadiennes sur l'opinion de 1503 Canadiens concernant leur appui à la politique de multiculturalisme (mené à la fin septembre 2006). Résultat publiés initialement dans *The Gazette* le 6 janvier 2007.
5. Sondage Léger Marketing-*Le Journal de Montréal-TVA-98,5 FM-Sun Media* sur la tolérance et le racisme chez 2200 Québécois et 2000 Canadiens (21 décembre au 8 janvier 2006). Résultats publiés initialement dans *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* le 13 janvier 2007.
6. Consultation non scientifique en ligne réalisée sur le site Cyberpresse des quotidiens du Groupe GESCA sur l'opinion de 10 079 internautes québécois concernant la mise en place d'un «code de vie» dans la municipalité d'Hérouxville en Mauricie (29 janvier 2006). Résultats publiés dans *Le Nouvelliste* le 30 janvier 2007.
7. Sondage Léger Marketing-Association d'études canadiennes-Université d'Ottawa sur l'opinion de 1430 Canadiens concernant les accommodements pour motifs religieux (24 au 20 janvier 2007). Résultats publiés initialement dans *Le Droit* et *Le Soleil* le 1^{er} février 2007.
8. Sondage Kyklos-University of Ulster-University of Queensland sur l'opinion de 31 625 citoyens de 23 pays (dont 1922 Canadiens) concernant le niveau de tolérance envers certains groupes identitaires et religieux (période de consultation inconnue). Résultats publiés dans *La Presse* le 9 février 2007.